

Règlements de la halte-garderie

Horaire de la halte-garderie

Du lundi au jeudi de 8h30 à 15h00

Et le vendredi de 8h30 à **11h30**

Aucune arrivée ne peut se faire avant 8h30

Tous les enfants doivent **avoir quitté pour 11h 30 pour les ateliers du matin et pour 15h00 pour les ateliers de l'après midi.**

Entrée dans la halte-garderie

- L'entrée de la halte-garderie se fait par la porte de côté (celle identifiée « halte-garderie »)

3 façons de se servir de la halte-garderie

Pour les ateliers

- Lors de nos ateliers, la halte-garderie est offerte gratuitement à nos participants.
- Vous pouvez participer à tous les ateliers que vous désirez.

Pour un répit (payant)

- Pour vous donner la chance de vous reposer ou pour vos rendez-vous.
- Une journée complète ou 2 demi-journées par semaine (si nous avons des places disponibles).
- La priorité est toujours donnée pour les participants des ateliers.
- Le fonctionnement n'est pas exactement le même pour les inscriptions pour les ateliers ou le répit, vérifiez les deux façons de faire.

Pour un répit (gratuit)

Lorsque vous faites du bénévolat pour l'organisme.

La direction se réserve le droit d'offrir des répit gratuits aux familles qui vivent des situations particulières (ex: fatigue, décès, maladie...)

Les inscriptions

Pour les ateliers :

- Pour chaque inscription à un atelier, vous devez inscrire les enfants qui iront à la halte ainsi que leurs âges.
- **Vous ne devez quitter la maison, sans votre/vos enfant(s)**, lors de votre activité si vous décidez de quitter avant la fin de l'activité vous devrez apporter votre/vos enfant(s). Pour les activités qui se terminent plus tôt vous avez la possibilité de laisser les enfants à la halte **avec l'accord de la responsable de la halte et la direction. (Diner)**
- Si vous **décidez de ne pas continuer votre activité** (atelier, cuisine ou autre), il est de votre responsabilité d'avertir l'éducatrice que votre/vos enfant(s) ne reviendront plus durant cette activité.

Pour du répit:

- Pour les rendez-vous médicaux, vous réservez dès que vous avez la date.
- Pour du répit, vous devez appeler une semaine à l'avance, **mais la priorité est toujours accordée aux participants des ateliers.**

Le prix

- ½ journée (3 ½ heures) = 5 \$ / enfant
- 1 journée (7 heures) = 10 \$ / enfant
- 3e enfant de la même famille à ½ prix.

Payable la journée même

Vous aurez des pénalités quand :

- Si vous n'avez pas téléphoné ([450-478-6537](tel:450-478-6537)) ou écrit sur le **Messenger de la maison de la famille** au plus tard avant 8h00 pour nous avvertir que votre ou vos enfants seront absents.
- Si vous quittez votre atelier avant la fin de celui-ci et que vous laissez votre enfant à la halte-garderie vous devrez payer la demi-journée.

Les départs

Lors des ateliers

- Vous devez **quitter** avec votre ou vos enfants **dès que l'atelier est terminé**.

Pour du répit :

- Pour l'avant-midi les enfants doivent avoir quitté pour 11h30
- Pour l'après-midi les enfants doivent avoir quitté pour 15h00
- Si une autre personne que celle autorisée au dossier vient chercher l'enfant, vous devez en aviser l'éducatrice au préalable.

Les pénalités

1. Dès la première infraction vous devrez signer un avis d'infraction.
2. À la deuxième infraction, nous suspendrons les répits pour une semaine.
3. À la troisième infraction, nous suspendrons les répits pour un mois.
4. à la quatrième infraction, vous perdez l'accès au répits gratuits.

Les dîners

- Chaque enfant doit avoir son dîner individuel.
- Aucune portion ne sera faite sur place par l'éducatrice.
- Pour les repas en conserves veuillez les mettre dans un contenant allant au micro-ondes.
- Merci de ne pas mettre des sucreries, des croustilles ou des boissons gazeuses dans les collations ou dans le dîner de vos enfants.

Les enfants malades

- Les enfants malades ne sont pas admis (fièvre, vomissement, grippe, maladie contagieuse...) **48 à 72 heures avant le retour à la halte est demandé.**
- Si vous ou vos enfants sont malades, vous devez téléphoner avant 8:00 le matin pour nous avertir.
- Lorsque votre enfant devient malade durant la journée, l'éducatrice pourraient vous demander de venir chercher votre ou vos enfants.
- **Les employées de la Maison ne sont pas autorisées à donner du Tylénoï ou Tempra à vos enfants si vos enfants en ont besoin, ils seront mieux à la maison avec vous.**

Une demande très importante

- **Nous demandons aux parents de ne pas aller voir les enfants dans la halte-garderie lorsqu'ils sont dans la Maison, cela fait souvent pleurer les enfants. S'il y a un problème, ne vous inquiétez pas, l'éducatrice ira vous chercher.**

Identification

- Le parent doit identifier tout ce qui appartient à l'enfant

Ce que le parent doit apporter

- Au printemps et à l'automne : un pantalon imperméable et bottes de pluie (facultatif).
Un manteau, une paire de mitaines minces, une casquette, bandeau ou chapeau.
- Pour la saison hivernale : l'enfant doit avoir son habit de neige en tout temps, des bottes chaudes, 2 paires de mitaines, un chapeau ou une tuque, un cache-cou et une paire de bas de rechange.
- Pour la saison estivale : maillot de bain, une serviette, 1 paire de culotte courte, une casquette ou un chapeau, crème solaire.

N.B : L'éducatrice peut demander aux parents d'aller chercher les items manquants.

- **En tout temps.**

Couches

Biberons

Lingettes mouillées

Vêtements de rechange

1 paire de bas, 1 pantalon

2 chandails (1 manche courte et 1 manche longue)

Sous-vêtements

Pantoufles ou espadrilles d'intérieur

Crème solaire...**Vous devez crémér votre enfant avant d'arriver.**

Interdiction

- D'amener des enfants malades à la halte.
- D'apporter des accessoires ou des jeux de la maison.
- Il est interdit aux parents de dépasser la barrière dans la halte.

Merci de votre habituelle collaboration !